



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-trois, le huit décembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 1^{er} décembre 2023

Étaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, VENERA Christophe, PINATEL François, JOUANNEAU Fanny, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc

Étaient excusés : PHILIPPE Francine (pouvoir à JOUANNY Michèle), GIRAUD Roger (pouvoir à MICHEL Bernard)

Était absent : BERARD Guy

PINATEL François a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 8

VOTANTS : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 10

Délibération n° 2023/54 : Compte-rendu des remboursements de factures aux élus et personnels

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu la délibération n° 2017/37 en date du 19 mai 2017,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil municipal les remboursements de factures aux élus et aux personnels,

Le Conseil municipal prend note des remboursements intervenus au 2^{ème} semestre 2023 :

MICHEL Bernard	CASINO SUPERMARCHE	Alimentation CM	48,55 €
	CASINO SUPERMARCHE	Piles serrures électroniques	35,30 €
	ENTREPOT DU BRICOLAGE	Divers pour le sce technique	33,50 €
	ARLOT	Doubles clés	36,00 €
	ENTREPOT DU BRICOLAGE	Pulvérisateur nettoyage réservoir	31,50 €
	ENTREPOT DU BRICOLAGE	Vis bois	15,67 €
	ENTREPOT DU BRICOLAGE	Portes étiquettes	20,00 €
		TOTAL	220,52 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :
Date de publication :

11 DEC 2023
11 DEC. 2023

